



BONNE FIN D'ANNEE A TOUS !

Décision votée au CNAS de novembre 2019

Les CLAS et la subvention sport a posteriori

La subvention a posteriori a été créée pour les CLAS, il y a une vingtaine d'années, afin de permettre aux agents d'obtenir une aide financière pour pratiquer une activité uniquement sportive, dans une association loi 1901. Le CAES voulait promouvoir le sport accessible à tous les agents près de leur domicile ou de leur lieu de travail.

Puis cette subvention a posteriori fut élargie aux activités culturelles et de loisirs à l'année ; mais tous les CLAS n'ont pas pris en charge cette subvention !

D'année en année, cette subvention est devenue très disparate et interprétée d'un CLAS à l'autre, de manière diverses et variées (une seule activité subventionnée versus plusieurs activités subventionnées, pas de plafond, subventions sports ET culturelles ou pas, uniquement activités proposées par une association, activités proposées par des prestataires privés, etc...).

Lors de l'interCLAS du 3 octobre nous avons pu nous rendre compte de la diversité d'interprétation et d'un commun accord un vote a été proposé.

Notre cheval de bataille étant l'EQUITE entre les CLAS et surtout les agents, nous avons voté une nouvelle décision au CNAS de novembre :

Plafond des activités sportives et culturelles des CLAS : La subvention sur les activités sportives et culturelles à l'année se calcule en fonction d'un plafond, peu importe le nombre d'activité.

A vos agendas !

Lundi 13 janvier : date limite pour le retour des rapports d'activité COMPLETS

4 au 6 février : CNAS (vote du budget du CAES et des CLAS)

Mardi 31 mars : CNAS (arrêt des comptes)

16 au 18 juin : CNAS

Mardi 16 juin : interCLAS – jeudi 17 juin : Assemblée Générale du CAES

Responsables du secteur CLAS :

Nadine Kaniewski : nadine.kaniewski@inserm.fr et Magali Fasseu : magali.fasseu@inserm.fr

Comptables du secteur CLAS : Sabrina Younes : sabrina.younes@inserm.fr et Minh Marrache : minh.marrache@inserm.fr

Gestionnaire : Sylvie Dupuy : sylvie.dupuy@inserm.fr <http://caes.inserm.fr/>

Quelques échanges lors de l'interCLAS

- De plus en plus d'activités et de week-ends s'organisent entre les CLAS (Grenoble/Marseille, Lyon/Montpellier, Toulouse/Montpellier/Bordeaux) .
- Les CLAS parisiens diffusent à l'ensemble des autres CLAS leurs propositions (Paris-Sud sortie à Provins, Lariboisière sortie à Giverny, etc.).
- Rapprochement des CLAS parisiens pour l'achat « groupe » des cartes musées (sans subvention).



Charte et ordre de mission

- Pour faire suite à la mise en place pour les nouveaux élus du CNAS, une charte pour les élus des CLAS a été rédigée. Tous les membres du bureau des CLAS doivent signer et renvoyer un exemplaire signé au CAES.
- Les ordres de missions pour les interCLAS seront dorénavant nominatifs. Pour cela il faut que les CLAS répondent avant la date limite indiquée.

Les CLAS et les conventions

- Quasiment 1/3 des CLAS ont signé des conventions avec d'autres organismes pour participer à des activités proposés par d'autres établissements. Cela permet de partager des activités sportives, des sorties en famille ou de participer aux fêtes de Noël.
- Les CLAS « conventionnés » :
Le CLAS Dijon-Besançon avec l'ADAS INRA de Dijon, le CLAS du Collège de France avec le CAES, le CLAS Necker avec le CLAS du CAES-CNRS, le CLAS Biopark avec l'université Paris Diderot pour les activités sportives à tarif préférentiel, le CLAS Bordeaux avec le CASCUB, le CLAS Cordeliers avec la Fondation Voir et Entendre, le CLAS Marseille avec l'ASPPT Voile de Marseille et le CAES pour tous les CLAS avec l'ASS de l'Energie de la CMCAS section-ski de Marseille.



Santika / Sélections Loisirs

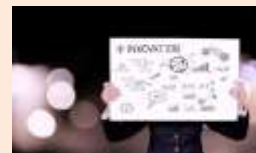
Ce ne sont pas moins de 21 CLAS sur 27 qui font appel à ce prestataire pour la réservation de leurs concerts, sorties collectives, théâtres, sur toute la France !



Le + : un système d'option et de pré-vente qui permet de rendre des places **sans surcoût** !

Pour l'interCLAS et l'AG du CAES en juin 2020

Le tour de France des posters CLAS est terminé. Certains CLAS ont récupéré leurs posters, pour les afficher dans leurs locaux CLAS, et les autres posters sont visibles dans les couloirs du CAES !



Lors de l'AG du CAES, après avis des CLAS la proposition d'un « livret CLAS » avec la présentation du CLAS (membres du bureau, activités, photos, etc...) a été retenue.